



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée

Question écrite n° 51346

Texte de la question

M. Jean Tiberi demande à M. le ministre de la culture et de la communication l'état du projet du musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MUCEM) qui doit s'ouvrir à Marseille en 2009.

Texte de la réponse

Après la période d'incertitudes induite par la candidature de la ville de Marseille à l'organisation de la coupe de l'America et la localisation projetée de ses installations sur le môle J4 à l'emplacement prévu pour la construction du bâtiment contemporain du futur musée, la conduite du projet de transformation du MNATP en Musée national des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée a pu se poursuivre. Le comité interministériel d'aménagement du territoire (CIADT) a réaffirmé le 18 décembre 2003 la décision du Gouvernement d'installer le musée à Marseille et a rappelé l'enveloppe financière globale d'investissement (144,3 millions d'euros). Les collectivités territoriales s'étaient engagées dès 2003 à une participation financière au projet alors estimée à 15 millions d'euros chacune (ville de Marseille, département des Bouches-du-Rhône, région Rhône-Alpes-Côte d'Azur). Le deuxième tour du jury du concours international d'architecture s'est tenu le 13 février 2004 et a proposé un classement des huit projets candidats. Le ministre de la culture et de la communication a annoncé, sur la base de cette proposition du jury, le choix du lauréat : Rudy Riccioti, associé au cabinet RCT Architecte. Le concours de maîtrise d'oeuvre en vue de la construction des 10 000 mètres carrés du centre de conservation des collections sur un terrain militaire (situé dans le quartier de la Belle-de-Mai), désormais affecté au ministère de la culture, a été lancé en janvier 2004. Le jury a sélectionné cinq équipes appelées à concourir. Sur sa proposition, le ministre de la culture et de la communication a désigné, le 24 septembre 2004, le lauréat. Il s'agit de l'équipe Vezzoni et associés/Aura (Marseille). Le développement du projet et sa bonne insertion régionale impliquent par ailleurs le développement d'activités dites de préfiguration à Marseille, mises en oeuvre notamment par une antenne locale du projet constituée d'une dizaine d'agents. Une première exposition : « Parlez-moi d'Alger, Marseille-Alger, au miroir des mémoires », s'est tenue de novembre 2003 à mars 2004 dans la Tour du Roi René du fort Saint-Jean et a reçu un accueil très favorable (15 000 visiteurs). Une seconde exposition est actuellement présentée sur le projet du futur musée accompagnée des maquettes d'architecture. En outre, le « chantier des collections » (récolement, restauration, documentation, conditionnement) entre dans sa phase opérationnelle dans des locaux adaptés à Paris, en octobre 2004. De même, les acquisitions complémentaires de collections en vue de l'extension à l'Europe et à la Méditerranée se poursuivent avec succès, ainsi qu'en provenance d'autres musées nationaux, et se préparent des dépôts de collections. Les contrats de maîtrise d'oeuvre sont en cours de signature pour ce qui concerne la première phase des études préalables jusqu'à l'avant-projet détaillé (APD). Le futur musée devrait être inauguré au cours de l'année 2010. Les travaux de restauration programmés dans le fort Saint-Jean devraient permettre d'ouvrir au public de nouveaux espaces d'exposition de préfiguration dès 2006. Si, après l'ouverture de 5,73 millions d'euros d'autorisation de programme de 2001 à 2004, en cours d'utilisation pour les travaux préliminaires, le chantier des collections et les contrats de maîtrise d'oeuvre, il n'était pas indispensable que la loi de finances pour 2005 comporte des autorisations de programme nouvelles, l'ouverture de moyens d'investissement pour la poursuite

du projet reprendra à partir de 2006 en ce qui concerne le budget de l'État.

Données clés

Auteur : [M. Jean Tiberi](#)

Circonscription : Paris (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51346

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 novembre 2004, page 9105

Réponse publiée le : 22 février 2005, page 1903